

BULLETIN D'ENGAGEMENT - 47^{ème} RALLYE REGIONAL "ESCULAPE - BAGNOLS LES BAINS des 21, et 22 Juin 2013

ASA LOZERE B.P. 11 48000 MENDE Tél : 04 66 65 31 56 Fax: 04 66 49 05 02

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - MERCI DE NE RIEN Y INSCRIRE

NOM, PRENOM :	N° RECO	N° COURSE	GROUPE	CLASSE	VERIFS ADMINISTRATIVE	VERIFS TECHNIQUES
Espèce : le / /2013					Le / /2013	Le / /2013
Chèque: Montant :					à h	à h
					par	par

JUMELAGE ESCULAPE-BAGNOLS LES BAINS / DURENQUE MONT LAGAST OUI NON

CLASSEMENT ESCULAPE OUI NON

	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VÉHICULE
NOM				J'engage ma voiture dans le groupe et la classe conformément au règlement particulier de l'épreuve. Cl : Cl : Type : Marque : Modèle : Année : Immatriculation : Cylindrée réelle : <hr/> Autorisation prêt de véhicule Je soussigné(e) autorise M à piloter mon véhicule immatriculé dans le cadre du 47ème Rallye Régional "Esculape - Bagnols les Bains" Fait le: / /2013 à: Signature du propriétaire du véhicule:
Prénom				
Date de Naissance				
Lieu de Naissance				
Sexe Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>		Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>	
Nationalité				
Adresse				
CP-Ville				
Téléphone				
Email				
Portable pendant l'épreuve				
Permis de conduire n°				
Délivré à				
le				
N° licence FIA/FFSA/ASS				
Priorité		ASS <input type="checkbox"/> FFSA <input type="checkbox"/> FIA <input type="checkbox"/>	ASS <input type="checkbox"/> FFSA <input type="checkbox"/> FIA <input type="checkbox"/>	
Code ASA - Nom ASA				

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables. Nous certifions exactes l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin. Nous certifions, être titulaire d'une licence pratiquant FFSA, ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou de permis de conduire et nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités. Il est rappelé qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des Associations Sportives différentes (Art. 68 du C.S.I. : le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé).

Date:

Signature du concurrent

Signature du pilote

Signature du copilote

